

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Compte rendu N° 21

Séance du 11 avril 2024 à 19 Heures

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois d'avril, à dix-neuf heures, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Montaignut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 7 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU – Éliane VIALLOU – Christelle CHAMPOMMIER – Martine CONSTANT – René POUILLE – Claudette CHAMPOMMIER – Jean-Jacques BEAUMONT.

Absents Excusés : Emilie BOUSCAVERT.

Secrétaire de séance : Monsieur René POUILLE

Le compte rendu numéro 20 est approuvé par 7 voix.

ORDRE DU JOUR

1/ Affectation des résultats de l'exercice 2023.

Les membres du C.C.A.S après avoir voté le Compte Administratif de l'exercice 2023 :

Statuant sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement

Considérant les éléments suivants :

- Recettes 2023	10.00 €
- Dépenses 2023	14 441.53 €
- Déficit 2023	14 431.53 €
- Excédent antérieur	10 450.32 €
- Déficit global 2023	3 981.21 €

Décide d'affecter le résultat cumulé comme suit par 7 voix pour.

Report déficitaire de 3 981.21 € au Compte 002 (FD) du Budget 2024.

Délibération

2 / Vote du Budget 2024

Le Budget 2024 du C.C.A.S. est voté par 7 voix pour.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **33 181.31 €**

Délibération

3/ Aide aux voyages scolaires.

Le CCAS a décidé par 7 voix pour d'allouer une subvention de 110 € par élève de troisième concerné par un projet scolaire (6 élèves).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

Délibération

QUESTIONS DIVERSES

* Les aides aux permis seront validées à l'occasion du prochain CCAS.

*EDF : liste des impayés.

*Conseil Départemental : subvention à partir du troisième enfant transporté.